

Berl'info

DÉCEMBRE
2022



Berl'info N° 11/2022
Editeur responsable: Administration communale - Rue Antoine Dodion, 10 - B-4267 BERLOZ
Tél 019/33.99.99 - Fax 019/33.99.88 - www.berloz.be



VŒUX 2023



La Bourgmestre
Les Echevins et Président du CPAS
Les Conseillères et Conseillers communaux
Les Conseillères et Conseillers du CPAS
Le Directeur général et la Directrice générale du CPAS
Le Directeur financier
Les membres de la CCATM, de la CLDR, du CCE et du CCCA
La Zone de Police de Hesbaye
Le personnel du CPAS
La Bibliothécaire
Le personnel communal administratif
Le personnel de voirie et d'entretien
Le personnel de l'Agence de Développement Local
Le personnel de l'Agence Locale pour l'Emploi
La Directrice d'école et le personnel enseignant
Le personnel de garderie
La Directrice de la crèche communale
Le personnel de la crèche communale "Les Berloupiots"

vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité
pour l'année 2023

AGENDA 2023

RETOUR DES MARCHÉS LOCAUX



Janvier						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
52						1
1	2	3	4	5	6	7 8
2	9	10	11	12	13	14 15
3	16	17	18	19	20	21 22
4	23	24	25	26	27	28 29
5	30	31				

11/01 Heure du conte à la bibliothèque
 22/01 Foire aux livres de la bibliothèque
 CCE – Inauguration de la boîte à livres pour enfants
 26/01 Collecte de sang

10/07 au 4/08 Stages Méli-Mel'ô
 21/07 FNC – Te Deum
21/07 Marché local
 27/07 Collecte de sang



Juillet						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
26						1 2
27	3	4	5	6	7	8 9
28	10	11	12	13	14	15 16
29	17	18	19	20	21	22 23
30	24	25	26	27	28	29 30
31	31					

Février						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
5			1	2	3	4 5
6	6	7	8	9	10	11 12
7	13	14	15	16	17	18 19
8	20	21	22	23	24	25 26
9	27	28				

5/02 École d'apiculture - conférence
 8/02 Heure du conte à la bibliothèque
 18/02 L'école sans les colles – Bingo
 20/02 au 3/03 Stages Méli-Mel'ô
 26/02 École d'apiculture – conférence

6/08 Tournoi de pétanque
 19-20/08 Comité des fêtes de Rosoux – Fête à Rosoux
 28/08 Comité de l'école - Petit déjeuner de la rentrée

Août						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
31		1	2	3	4	5 6
32	7	8	9	10	11	12 13
33	14	15	16	17	18	19 20
34	21	22	23	24	25	26 27
35	28	29	30	31		

Mars						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
9			1	2	3	4 5
10	6	7	8	9	10	11 12
11	13	14	15	16	17	18 19
12	20	21	22	23	24	25 26
13	27	28	29	30	31	

8/03 Heure du conte à la bibliothèque
 18/03 Comité de l'école – Souper aux moules
 25/03 Be WaPP
 26/03 École d'apiculture – conférence

2-3/09 Sprinter Club Mémorial
 3/09 Jogging
15/09 Marché local
 24/09 Comité de l'école – Fancy fair



Septembre						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
35					1	2 3
36	4	5	6	7	8	9 10
37	11	12	13	14	15	16 17
38	18	19	20	21	22	23 24
39	25	26	27	28	29	30

Avril						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
13						1 2
14	3	4	5	6	7	8 9
15	10	11	12	13	14	15 16
16	17	18	19	20	21	22 23
17	24	25	26	27	28	29 30

12/04 Heure du conte à la bibliothèque
 22/04 École d'apiculture - conférence
 22/04 Rugamba - Repas rwandais
 27/04 Collecte de sang

7/10 Bal de la Bourgmestre
 19/10 Collecte de sang
 31/10 Comité de l'école – Halloween

Octobre						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
39						1
40	2	3	4	5	6	7 8
41	9	10	11	12	13	14 15
42	16	17	18	19	20	21 22
43	23	24	25	26	27	28 29
44	30	31				

Mai						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
18	1	2	3	4	5	6 7
19	8	9	10	11	12	13 14
20	15	16	17	18	19	20 21
21	22	23	24	25	26	27 28
22	29	30	31			

2 au 12/05 Stages Méli-Mel'ô
 17/05 Heure du conte à la bibliothèque
19/05 Marché local



4/11 FNC – Relais sacré
 12/11 FNC – Messe de l'Armistice
 19/11 Bourse aux livres

Novembre						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
44		1	2	3	4	5
45	6	7	8	9	10	11 12
46	13	14	15	16	17	18 19
47	20	21	22	23	24	25 26
48	27	28	29	30		

Juin						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
22				1	2	3 4
23	5	6	7	8	9	10 11
24	12	13	14	15	16	17 18
25	19	20	21	22	23	24 25
26	26	27	28	29	30	

14/06 Heure du conte à la bibliothèque
 25/06 École d'apiculture – conférence

9/12 CCCA – Repas de fin d'année
 16/12 Comité de l'école – Marche de Noël

Décembre						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa Di
48					1	2 3
49	4	5	6	7	8	9 10
50	11	12	13	14	15	16 17
51	18	19	20	21	22	23 24
52	25	26	27	28	29	30 31

VACCINATION COVID À LA PHARMACIE DE BERLOZ

Depuis ce 1er décembre 2022, il vous est possible d'effectuer votre dose de rappel contre le Covid à la pharmacie de Berloz.

Un service appréciable pour les citoyens !

Attention, il est indispensable de prendre rendez-vous par téléphone au 019/32.21.72.

Les horaires sont actuellement le jeudi durant le temps de midi et de 18h à 19h30 mais, en fonction de la demande, les horaires peuvent être adaptés.

Vous pouvez prendre rendez-vous, même sans convocation, mais n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et d'un masque (obligatoire) lors de votre rendez-vous.



DES BERLOZIENS QUI SE LANCENT

LES JARDINS DE BERLOZ

Depuis quelques semaines, j'ai repris Les Jardins de Berloz, la pépinière qui se trouve rue du Hameau de Crenwick.

Horticulteur de formation, je me ferai un plaisir de vous accueillir pour vous servir et vous donner des conseils. Formé en aménagement de parcs et jardins, je vous guiderai dans vos choix.

Le terrain annexe me servira à produire des chrysanthèmes et les serres seront à nouveau utilisées pour de nouvelles productions horticoles.

Aujourd'hui, c'est la période des sapins mais n'hésitez pas à venir découvrir l'assortiment de plantes et d'arbustes qui sont à votre disposition.

Vous pouvez nous joindre au 019/32.35.00

Julien Castiglione



DU CÔTÉ DE GEER





Restaurant L'Impro



- Ouvert le lundi, mardi et jeudi midi
- ☎ 019 58 80 41 (tapez 2 puis 2)
Réservation obligatoire avant 9h30
- Restaurant ouvert pendant les périodes scolaires
- f Menu disponible sur notre page Facebook:
"Etablissement Saint-Joseph Geer Secondaire"

Notre restaurant d'application « L'Impro » permet aux élèves de se former concrètement à leur futur métier sous l'œil attentif de leurs professeurs.

Le menu du jour est cuisiné et servi par nos étudiants.

Il est possible de réserver une table, de découvrir les élèves en formation et de déguster leurs réalisations.

Toute notre équipe vous attend pour partager un agréable moment.

Sylvie Dupont - Cheffe d'atelier
Ecole d'enseignement secondaire spécialisé Saint-Joseph

Rue Emile Lejeune, 1 à 4250 GEER
019/58.80.41



Mobi'TIC

Les ateliers reprennent en 2023

Le CCCA de Berloz relance les ateliers Mobi'TIC : le numérique citoyen et ludique !

Mobi'TIC c'est quoi ?

Ce sont des ateliers d'initiation à l'utilisation d'Internet et des technologies numériques :

- Ateliers entièrement **GRATUITS** et ouverts à tous
- Encadrés par une équipe de formateurs dynamiques

Les ateliers se dérouleront à La Berle, rue Richard Orban, 1 à Berloz.

Les dates et thèmes des ateliers :

6 modules sont organisés en 2023 :

Le 30 janvier

- 9h30-12h Recherche efficacement des renseignements sur internet
- 13h00-15h30 Gérer au quotidien les comptes de messagerie en ligne

Le 17 mars

- 9h30-12h Banque en ligne (exposé et non initiation)
- 13h00-15h30 Utiliser la banque en ligne (initiation)

Le 24 avril

- 9h30-12h Utiliser une tablette ou un smartphone
- 13h00-15h30 Gestion des dossiers et des fichiers



Vous souhaitez vous inscrire ?



L'inscription est obligatoire (gratuite)

Retrouvez toutes les informations et le bulletin d'inscription au verso



Mobi'TIC

- Inscription obligatoire, maximum 10 participants par module.
- Les modules sont ouverts à tous mais priorité sera donnée aux + de 55 ans si le nombre de participants est trop élevé.



Plus d'infos :

Responsable du CCCA pour Mobi'TIC : 0473/79.89.31
Mobi'TIC : <https://www.provincedeliege.be/fr/mobitic>

Important

Il est indispensable de prévenir minimum 48h à l'avance en cas de désistement afin de permettre à une personne sur liste d'attente d'y participer.

Coupon d'inscription

à déposer à l'Administration communale de Berloz ou à renvoyer par mail à christine.matagne@berloz.be

Je soussigné(e) :

Adresse :

Âge : ans

Tél :

Adresse mail éventuelle :

Souhaite participer à (aux) l'atelier(s) Mobi'TIC suivant(s) :

(cochez les cases en regard de l' (des) atelier(s) souhaité(s))

Le 30 janvier

- | | |
|-----------------------------------|---|
| ☐ 9h30-12h | Rechercher efficacement des renseignements sur internet |
| ☐ 13h00-15h30 | Gérer au quotidien les comptes de messagerie en ligne |

Le 17 mars

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ☐ 9h30-12h | Banque en ligne (exposé et non initiation) |
| ☐ 13h00-15h30 | Utiliser la banque en ligne (initiation) |

Le 24 avril

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ☐ 9h30-12h | Utiliser une tablette ou un smartphone |
| ☐ 13h00-15h30 | Gestion des dossiers et des fichiers |

- Je m'engage à avertir le responsable CCCA en cas d'empêchement.
- J'autorise les membres du CCCA à me recontacter par téléphone préalablement à l'activité.

Date :/...../.....

Signature :

Le jeudi 1er décembre 2022, le CCCA a lancé un service d'assistance numérique, gratuit, ouvert à tous, pour aider la population berlozienne à effectuer ses démarches en ligne.

Dès les premiers jours, de nombreux rendez-vous furent fixés, signe d'un réel besoin.

Les assistants sont disponibles les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et le mardi de 14h à 16h en fonction des demandes. Les rendez-vous se déroulent à la Berle, dans le local annexé à la bibliothèque, et ce, en toute confidentialité.

Il suffit de prendre contact avec le CPAS de Berloz au 019/33.99.65 (ou 019/33.99.93 en cas d'absence). Un rendez-vous vous sera proposé pour vous assister dans la numérisation des services en ligne.



NOUVELLES ET PROJETS DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Depuis la rentrée, la bibliothèque reçoit les classes des deux implantations de l'école communale et nous nous amusons beaucoup autour du livre durant ces rencontres !
- L'heure du conte continue, n'hésitez pas à nous rejoindre le 2ème mercredi du mois entre 15h30 et 16h30, un petit mail pour prévenir du nombre d'inscriptions et c'est tout ! Les prochaines dates et thèmes sont disponibles dans l'agenda.
- 2023 rimera avec le retour des livres de seconde main !



- En collaboration avec le CCE et avec le soutien du CCCA : le 22 janvier 2023 vous sera proposée, à la Berle, une vente à très petits prix des livres déclassés de la bibliothèque pendant l'inauguration de la boîte à livres conçue par les enfants du CCE. Venez passer un moment de joie et de détente pour célébrer l'aboutissement de ce beau projet tout en donnant une seconde vie aux livres !

- Vous avez, vous aussi, des livres auxquels vous voulez donner une seconde vie ? Dites-le-nous et préparez vos caisses, un événement est en préparation pour le 19 novembre 2023, avec le concours du CCCA, on vous en dit plus courant de l'année !

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et au plaisir de vous voir à la bibliothèque le mercredi après-midi !



Le Conseil communal des Enfants 2022-2023 démarre son mandat sur les chapeaux de roues...Les idées sont nombreuses, mais il faut du temps pour arriver à concrétiser un seul projet, il est donc indispensable d'effectuer une sélection dans les projets et, parfois, les idées doivent s'adapter à l'actualité et aux opportunités...

ENER'JEUNES

C'est ainsi que, lors des 2 premières réunions, les enfants ont pris connaissance de l'appel à projets « Ener'jeunes » et ont décidé d'y répondre car il colle avec l'actualité, avec leurs valeurs et aussi parce qu'il permet de remporter des prix.

Cet appel à projets est organisé pour les CCE et CCJ par le Ministre de l'Energie avec la collaboration de la DGO4 et du CRECCIDE Asbl (Carrefour régional et communautaire de citoyenneté et de démocratie).

Vous en découvrirez bientôt davantage mais pour le moment leur projet est "top secret". On peut juste vous dire que vous apprendrez des choses, grâce à eux, qui vous permettront de préserver la planète tout en faisant des économies.

Lors de leur dernière réunion de novembre, Carmelo, un animateur du CRECCIDE, est venu rendre visite aux enfants et leur proposer une animation qui leur servira dans le cadre de leur projet.



LA BOÎTE À LIVRES

Un projet du CCE 2021-2022 n'était pas encore tout à fait finalisé.

En effet, la boîte à livres pour enfants avait été dessinée par les enfants puis réalisée par les élèves de l'école polytechnique d'Herstal. Le CCE l'avait alors décorée et il restait à la vernir. Ce qui est, à présent, chose faite.

La boîte à livres sera placée devant la Berle (près de la bibliothèque).

Une inauguration est prévue le 22 janvier 2023. Les infos seront annoncées sur le site Internet www.berloz.be ainsi que sur la page Facebook « Conseil communal des enfants – CCE – de Berloz » que les enfants vous invitent à rejoindre.

Cette inauguration se fera en collaboration avec la bibliothèque qui proposera, ce même jour, une foire aux livres. Comme l'an dernier, vous pourrez y acquérir les anciens livres de la bibliothèque à tout petits prix.

DISPARITION DES SACS TRANSPARENTS - CONTENU ÉLARGI POUR LES SACS BLEUS

Dès le 1er janvier 2023 les sacs transparents disparaissent !

La dernière collecte de sacs transparents a donc eu lieu le 9 décembre dernier.

Dès le 1er janvier 2023, vous serez invités à déposer tous les emballages en plastique souple dans le sac PMC bleu avec les emballages en plastique rigide, les emballages en métal et les cartons à boisson.

Retrouvez toutes les infos importantes et la réponse à vos questions sur le site internet de la commune (rubrique « actualités/fin des sacs transparents »).

S'il vous reste un stock de sacs transparents après le 1er janvier : Pas de soucis, ceux-ci pourront être utilisés comme des sacs PMC bleu.

Dès le 1er janvier (et jusqu'à épuisement des stocks), les sacs transparents seront collectés toutes les 2 semaines et vous pourrez y déposer les emballages en plastique rigides et souples, les emballages métalliques et les cartons à boisson.



PAS DE COMMANDE GROUPÉE DE MAZOUT ACTUELLEMENT



Comme vous le savez, l'instabilité géopolitique actuelle occasionne une grande volatilité des prix sur les marchés de l'énergie. Les médias font également chaque jour état du retard pris dans l'approvisionnement.

Suite à cette fluctuation quotidienne des prix, **les fournisseurs refusent de s'engager** à remettre un prix fixe car ils risquent d'essuyer de grosses pertes si, le jour de la livraison, le mazout a augmenté par rapport au jour de la commande.

De son côté, même si un fournisseur acceptait de remettre prix, **le citoyen risque de payer plus cher** car il s'engage pour le prix du jour de la commande qui peut être supérieur à celui du jour de la livraison.

Il faut également rappeler que l'organisation de ces commandes groupées était un service supplémentaire et non obligatoire offert par certaines communes aux citoyens.

Il est probable que les commandes reprennent lorsque les prix du mazout seront plus stables et en fonction des possibilités des services communaux.

Il vous est cependant possible d'effectuer une commande groupée à plus grande échelle en vous inscrivant sur le site Internet <https://groupasol.be>

Groupasol est un groupe d'acheteurs solidaires qui rassemble les consommateurs autour de projets solidaires tels que les achats groupés et la négociation d'offres préférentielles, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Groupasol propose également des services annexes liés aux combustibles à des tarifs exclusifs tels que l'entretien des chaudières, le contrôle et la neutralisation des citernes à mazout ou encore la vente et l'entretien de poêles à pellets.

Merci pour votre compréhension.

RÉDUIRE SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, FOCUS SUR LES CONSOMMATIONS EN VEILLE DES APPAREILS



Par ailleurs, il est possible de mesurer la consommation horaire de chaque appareil électrique grâce à un simple appareil appelé wattmètre. On peut s'en procurer dans des magasins spécialisés en électricité, éclairage ou électroménagers, ou il est possible d'en obtenir un, en prêt, dans un Guichet Energie Wallonie.

<https://www.wallonie.be/fr/je-diminue-ma-facture>

<https://www.energywatchers.be/fr>

<https://www.ecoconso.be/fr/content/les-appareils-en-veille-ca-consomme-et-ca-coute->

Les consommations dites en veille de vos appareils électriques, cela coûte cher... et pour rien.

Saviez-vous que dans un logement, nos appareils en veille représentent à eux seuls au moins 3% de la consommation d'électricité du ménage, selon le site énergie du SPW.

Pour votre portefeuille, cela coûterait entre 127 et 218 euros par an. (sur la base du [prix moyen de l'électricité en septembre 2022 en Belgique](#)), selon [Comparateur-Energie.be](#), comparateur officiel certifié par la CREG.

Des appareils électriques qui restent branchés en permanence, nous en avons beaucoup ! Machine à café, micro-ondes, télévision, décodeur, console de jeu, ordinateur, écran du PC, routeur Wi-Fi, imprimante, chaîne hi-fi, chargeurs de smartphone, machine à laver programmable, support de la brosse à dent électrique qui ne charge pas... S'ils ne sont pas débranchés, ils continuent à consommer de l'électricité. Et ce, même lorsqu'ils ne sont pas en utilisation.

Il est difficile de réduire toutes ces consommations invisibles. Néanmoins, on peut brancher certains appareils sur des multiprises à interrupteur, ou débrancher la prise après utilisation.



Avec les **blocs multiprises à interrupteur**, c'est facile. Il vous suffira d'appuyer sur l'interrupteur pour tout éteindre complètement, avant de sortir ou d'aller dormir. Vous pouvez utiliser une multiprise par thème, par exemple. Une pour les appareils liés à la télé, une autre pour le matériel informatique...

Débrancher les chargeurs doit devenir un réflexe. Votre tablette, votre smartphone, votre rasoir, votre appareil photo sont rechargés ? Otez le chargeur de la prise, sinon il risque de continuer de consommer.

Même s'il s'agit généralement de faibles puissances, surtout avec des appareils récents, pourquoi gaspiller inutilement de l'énergie et de l'argent ? Autant limiter le plus possible cette consommation cachée.

UN SERVICE POUR L'ENLÈVEMENT DE VOS ENCOMBRANTS

Vous avez des objets à éliminer ?

Il vous est possible de faire appel aux services de la Ressourcerie du Pays de Liège.

Sur un simple appel téléphonique, la Ressourcerie reprend, à domicile, tous vos encombrants, meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselles, outils, bois, métaux, plastiques, en bon ou mauvais état. Les objets en bon état pourront connaître une nouvelle vie et faire le bonheur d'autres personnes.

Ces enlèvements ont lieu à dates fixes et un rendez-vous doit être pris au minimum 1 semaine avant la date choisie.

Pour l'année 2023, les dates de collectes sur le territoire de la commune de Berloz sont le 06/03/2023, 05/06/2023, 4/09/2023 et le 4/12/2023.

Le montant de la redevance est fixé par inscription à 20,00 €. Toutefois, la première inscription est gratuite. Nous attirons votre attention sur le fait que la Ressourcerie enlève un maximum de 3m³ par passage. La redevance est payable en 1 fois sur base d'une facture annuelle établie par l'administration communale, laquelle reprend les passages effectués.

Comment procéder ?

- Vous appelez le 04/220.20.00 ;
- Vous prenez rendez-vous à une date de passage qui vous convient (minimum 1 semaine avant la date choisie) ;
- Vous donnez une liste de vos encombrants la plus complète possible afin que le service collecteur estime le volume de déchets encombrants ménagers à enlever ;
- Vous placez vos encombrants au rez-de-chaussée de votre immeuble sur votre propriété (pas sur le trottoir) le jour convenu ;
- Vous groupez les pièces multiples (liez les planches, placez les petits bibelots et objets dans des caisses en carton) ;
- Attention que le jour de la collecte, si le volume d'encombrants ménagers à enlever est supérieur de plus d'un m³ par rapport au volume initialement défini, le surplus ne sera pas enlevé et devra faire l'objet d'une demande de collecte ultérieure.



Berloz, Corswarem, Rosoux-Crenwick, à travers les âges...

D'après Carine Hougardy et Louis Evrard

2. les origines

La Hesbaye est un des plus vieux terroirs d'Europe.

Il y a 80000 ans, ère glaciaire, notre région est occupée par une population de chasseurs-pêcheurs qui vit dans des grottes.

Il y a 10000 ans, le climat s'adoucit, la forêt remplace la steppe et les hommes deviennent cueilleurs, ils construisent des huttes et deviennent nomades.

Il y a 6000 ans, des peuples arrivent de très loin (Rhin et Danube) et vont influencer la façon de vivre. Ils vont introduire l'agriculture et l'élevage dans nos régions. Ils deviennent alors sédentaires, construisent des huttes plus durables, fabriquent des poteries et moulent le grain.

Il y a 4000 ans, la civilisation celte s'installe, la population augmente. Ils travaillent le bois et les métaux. Ils utilisent l'araire, cultivent et récoltent le blé, l'orge, le seigle et l'avoine.

Ils ont domestiqué le chien, la chèvre, le mouton et le cheval.

Ils élèvent aussi des canards, des oies, des poules et des coqs...

Ils découvrent aussi de gros rochers enfouis dans la terre qu'ils redressent, ce sont les dolmens et les menhirs dotés, d'après eux de pouvoirs magiques. Les arbres ont aussi une place importante dans le culte des celtes.

Chez nous, les tribus celtes, sont les Eburons. Leur territoire correspond aux provinces modernes du Limbourg et de Liège.

Les Eburons étaient connus pour leur culture de l'If, arbre dont le bois est d'une très bonne qualité pour la fabrication des arcs et des flèches.

L'If se taille bien et les haies que l'on retrouve actuellement sont un souvenir conservé de l'Antiquité.

Ils vivent dans des huttes coniques, appuyées sur un pilier central, faites de branches et de terre glaise et recouverte de roseaux. Un trou pour le foyer est prévu au centre de l'habitation. Il n'y a pas de fenêtres, ni mobilier sauf quelques bancs.

Les habitations sont regroupées en hameaux.

Pour pouvoir subsister, le village doit être installé près de

- terres labourables et fertiles pour les récoltes ;
- de forêts pour le combustible et la construction ;
- d'eau.

Nos communes avaient donc tout pour séduire les celtes : les marécages et les zones humides les protégeaient des ennemis.

Petit à petit, ces hameaux vont se transformer en petites forteresses construites au sommet des collines qui serviront à la fois de refuge et de lieu de marché.

Nous verrons que ces Gaulois ont certainement choisi le lieu le plus élevé de Berloz, près du moulin de Corswarem et descendant vers la Lange Beek pour s'installer.

Prochain épisode : la conquête romaine.

Pour le CCCA : Sonia VERMEIRE





Mariages

M. Denis Stas
Et Mme Natacha Schaltin
Le 29/10/2022

M. Michaël Debroux
Et Mme Elodie Ory
Le 28/10/2022



Nécrologie

Mme Mireille Devlaeminck
Née le 14/11/1944
Décédée le 23/10/2022

M. Ghislain Van Zulpele
Né le 18/12/1966
Décédé le 04/11/2022

M. Sébastien Thibeau
Né le 19/08/1977
Décédé le 31/10/2022

M. André Dendelot
Né le 13/04/1931
Décédé le 22/11/2022



CORTÈGE D'HALLOWEEN À ROSOUX

Contrairement à l'année passée, la météo était favorable pour le cortège. Plus d'une centaine d'enfants, des petits et des grands déguisés, des sourires partout sur les visages, bref le plaisir de se retrouver ensemble.

Un grand merci à Giovanna et ses filles pour leur accueil à la buvette du football. Merci à Laurette pour le grimage. Merci également aux bénévoles qui ont encadré ce grand cortège : Julie, Jocelyne, Sabrina, Giovanna, Pierre et Pierre sans oublier notre duo de policiers. Merci à Benoît pour la collecte des friandises.

Merci aussi à ceux qui nous ont accueillis à la buvette : Sonia, Marcel, Coralie, Ben et Eddy pour les boissons, les pains saucisses et la soupe au potiron.

Et enfin un tout grand merci à tous les habitants qui ont accueilli les enfants et qui ont partagé la joie et la bonne humeur tout au long du parcours.

Pour le Comité de l'école,
Alain Happaerts



ASBL CENTRE RUGAMBA-RIGALI ET LES Z'AMBIGUS

Merci, merci et 400 fois merci !

En effet, vous avez été nombreux à répondre à notre invitation ce week-end du 18,19 et 20 novembre, au collège St Louis, pour applaudir la troupe des Z'Ambigus qui, pour la troisième fois, nous a bien amusés, tout en nous offrant gratuitement leur prestation.

Vous avez aussi réservé un bon accueil à notre assiette froide et au goûter du dimanche après-midi.

Merci aussi à tous les bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre pour faire de ce week-end une réussite.

Pour rappel, les bénéfices de cet événement serviront à financer la construction d'un bâtiment pouvant accueillir une vingtaine de filles de la rue de Kigali.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site : www.rugamba.be

Déjà, nous pouvons vous annoncer notre souper qui aura lieu le samedi 22 avril 2023 à la salle « Li Vi Qwarem » de Corswarem.

Pour l'ASBL
Sonia Vermeire



ARMISTICE 2022

Il y a 104 ans, le 11 novembre 1918, l'Armistice était signée.

La Grande guerre s'achevait après quatre années de douloureux et âpres combats dans les tranchées.

La Seconde guerre mondiale a laissé un bilan sans équivalent dans l'Histoire. C'est le conflit armé le plus vaste et le plus meurtrier que l'humanité ait connu.

Une cérémonie permet de ne pas oublier notre passé.

Le samedi 5 novembre, des représentants de l'autorité communale, du Conseil Communal des Enfants, de la section FNC, des porte-drapeaux et la population se sont réunis pour rendre hommage aux combattants des guerres du siècle dernier.

Les discours de Madame la Bourgmestre et du Président de la FNC de Berloz ont également mis à l'honneur les militaires et hommes de l'ombre des différents conflits, plus récents, aux

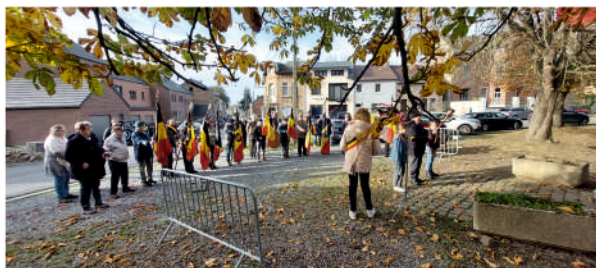
quatre coins du monde.

Le dimanche 13, en l'église de Rosoux, une célébration religieuse rappelait aussi les valeurs défendues par nos valeureux soldats.

Madame Moureau, lors de sa prise de parole, a redit notre devoir de mémoire collective : « Les affres de la guerre ne peuvent pas tomber dans l'oubli car rien n'est pire que l'oubli. L'oubli qui endort l'esprit, l'oubli qui soumet les volontés, l'oubli qui asservit les consciences. Ne dit-on pas que les hommes meurent deux fois ? La première lors de leur décès et la seconde lorsque plus personne ne pense à eux, ne parle d'eux ».

Et pour mettre en pratique les notions de fraternité et de solidarité... le verre de l'amitié servi par la section FNC a été savouré avec délectation et fierté.

Hans Véronique,
Secrétaire de la section



VIE FÉMININE ROSOUX AU MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 26 novembre, une vingtaine de personnes ont pu profiter d'une chouette balade.

Après une arrêt « collation » à Maastricht, nous avons pu profiter d'un bon moment, sans pluie et avec des températures agréables, au marché de Noël d'Aix – La Chapelle.

Chacun a pu satisfaire ses papilles grâce aux différentes saveurs, locales ou plus lointaines, et découvrir ou redécouvrir l'artisanat des fêtes avec ses couleurs et ses bibelots de toutes sortes.

Qu'il est bon de passer un bon moment et faire une bonne papote avec des amis ou connaissances, de prendre du bon temps !

Merci à chacun d'entre vous pour cette agréable journée et votre fidélité à notre organisation.

Pour Vie Féminine
Sonia



VISITE PRINCIÈRE À BERLOZ

Ce 21 octobre, l'administration communale a eu le grand honneur de recevoir Son Altesse Royale le Prince Laurent pour lui offrir un cadeau très symbolique.

Lors d'un grand rassemblement à Namur, l'ASBL Handi-Bob a rencontré le Prince Laurent, grand ami des animaux et défenseur de leur cause, et lui a exposé son investissement. Handi-Bob est une association franco-belge dont les membres sont des propriétaires de bobtails, elle a pour objectif de faire se rencontrer des personnes porteuses de handicaps variés avec des chiens de la race bobtail. Ces chiens affectueux et paisibles s'adaptent à toutes les situations.

Voyant l'intérêt manifesté par le Prince, l'idée de lui tricoter un pull avec de la laine tissée avec des poils de bobtails a germé au sein de l'association. Le défi était lancé !

Les membres de l'association ont été sollicités pour fournir des poils récupérés lors du brossage de leur chien. Les poils ainsi récupérés ont été envoyés en France chez une fileuse qui a confectionné des pelotes. Celles-ci ont été acheminées chez Anne-Marie, Berlozienne désormais très célèbre.

Dès le mois de mai, Anne-Marie s'est attelée à la tâche de tricoter un pull pour le Prince à partir de ces pelotes. Pas évident car ce n'est pas une laine régulière et elle ne connaît pas la taille du Prince ! Une fois le pull terminé, l'ASBL a pris contact avec le Palais pour inviter le Prince et avec l'Administration pour l'accueillir.

A son arrivée à Berloz, le Prince a été escorté par la police depuis la sortie d'autoroute jusqu'à l'Administration communale. Sur le parking, il a été accueilli par des autorités communales et des représentants de l'ASBL Handi-Bob, entourés de leurs chiens que le Prince a longuement caressés bien sûr.



Les enfants du 5/8, accompagnés de leurs enseignantes et de la Directrice de notre école, lui ont remis dessins, bricolages et présents. Le Prince, très sensible à ces témoignages de sympathie, a remercié les enfants et a précisé qu'il exposerait leurs œuvres dans les locaux de sa fondation. Il a même suggéré à la Directrice d'initier un projet permettant aux enfants de travailler avec des bobtails et lui a assuré qu'il s'engageait à venir en classe si un projet de ce genre voyait le jour.

L'ASBL Haut-Regard, service résidentiel et d'accueil de jour pour personnes adultes présentant une déficience intellectuelle légère à modérée, représentée par sa Directrice entourée de quelques bénéficiaires et leurs accompagnants, a eu l'opportunité non seulement de rencontrer le Prince mais aussi de découvrir l'ASBL Handi-Bob. La Directrice et son équipe, convaincues du rôle primordial des animaux dans le « traitement » des patients, envisagent de mener des réflexions sur des projets de collaboration futures avec Handi-Bob.

En découvrant que le Prince a perdu du poids, 30 kilos annonce-t-il fièrement, Anne-Marie a un léger stress, le pull ira-t-il ? Mais dès que le Prince découvre son pull, il est enchanté et Anne-Marie est rassurée. Le Prince l'enfile immédiatement et est ravi. Il se déclare très fier d'être le premier à porter un pull en poils de chiens et, avec beaucoup d'humour, qu'il risque d'être suivi par une volée de chiens lorsqu'il le porte. Le Prince l'a gardé sur lui et a déclaré qu'il lui tenait bien chaud.

Beaucoup ont pu constater que le Prince a porté son pull lors d'autres apparitions en public.

Le Prince est resté deux heures à Berloz et a été à l'écoute de toutes et tous.

Cette rencontre est un beau souvenir !

